

**LE TERROIR ET L'ORGANISATION SOCIALE
EN ZONE CĒMUHĪ
(RÉGION DE TOUHO, NOUVELLE-CALÉDONIE):
QUELQUES QUESTIONS D'ANTHROPOLOGIE
ÉCONOMIQUE**

par Alban BENSA* et Benoît ANTHEAUME**

Résumé. — Cet article évoque l'organisation économique des Canaques du centre-nord de la Nouvelle-Calédonie en regard des modalités globales de fonctionnement du système social et politique. Il apparaît ainsi que les compétitions entre groupes, qui s'effectuent dans le cadre d'une idéologie politique opposant « chefs » et « sujets », ne se fondent pas sur une accumulation des richesses vivrières mais sur : 1) l'organisation de la circulation des biens dans le cadre d'échanges non-marchands; 2) le contrôle des rituels qui balisent le cycle de la production horticole.

Abstract. — This article speaks about the economical organization among the Kanaka of north-center of New Caledonia facing the total modalities of the political and social system functioning. Thus it appears that group competitions which take place in the limits of a political ideology opposing « chiefs » and « individuals » are not grounded on a food wealth accumulation but on : 1) the organization of the goods' trafic in the limits of non-commercial valued exchanges. 2) the control of rites which mark out the horticultural production cycle.

La table ronde « Rapports de production et fonctions d'autorité chez les cultivateurs de tubercules », réunie par Michel Panoff en novembre 1981 dans le cadre d'un colloque de l'Association française des Anthropologues, nous a permis de présenter quelques réflexions suscitées par l'examen des relations entre économie vivrière et organisation sociale en Nouvelle-Calédonie. Cette brève communication, sollicitée par les circonstances, ne s'inscrivait pas directement dans le champ de nos recherches du moment (1); mais elle nous a fourni l'occasion de confronter, sous une forme synthétique et générale, nos connaissances de géographe et d'ethnologue aux remarques suggérées par une enquête d'anthropologie économique menée conjointement en 1977-1978 dans une « réserve » de la chaîne centrale

* Géographe, ORSTOM.

** Ethnologue, Maître assistant à l'Université. Paris V

(1) La préparation de diverses cartes et notices pour l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie : cf. B. Antheaume, 1981; l'achèvement d'un ouvrage sur l'organisation sociale et la littérature orale des groupes du centre-nord de la Grande Terre : cf. A. Bensa et J.C. Rivierre, 1982.



Fonds Documentaire IRD
Cote : B* 21982 Ex: *univ. de la Nouvelle-Calédonie*

calédonienne. Les matériaux de terrain alors collectés (inventaire de la production vivrière d'une année, relevés des parcelles cultivées, études des traces de l'horticulture ancienne) n'ont pas encore fait l'objet d'un dépouillement complet. Le présent texte est donc le produit d'une simple évaluation des données les plus immédiates de l'enquête et des résultats de nos recherches récentes sur l'utilisation du sol et l'organisation sociale (2).

Nous avons cherché ici à évoquer l'organisation économique mélanésienne traditionnelle et la marque qu'elle imprime à l'espace dans un terroir ancien à travers ses manifestations actuelles et/ou fossiles. Cet exposé ne préjuge en rien de l'organisation économique canaque contemporaine où interfèrent et se juxtaposent production vivrière traditionnelle (enrichie par l'introduction de plantes nouvelles, variété de taro sec dit « taro Hébrides », manioc, chouchoutes, etc.) caféiculture, élevage et arboriculture.

* * *

Une vallée, une portion de vallée, une bande côtière peuvent constituer cet espace habité et cultivé que les Mélanésiens désignent du terme de « pays » (**āmú**) (3). A l'intérieur de cet **āmú** on compte en général plusieurs sous-ensembles ou « terroirs » (4) jointifs dits **mwō-dāamē** (mot à mot « contenant de chefs ») (5), zones d'habitations et de culture inscrites entre ces repères naturels que sont les limites de bassins-versants (ou lignes de partage des eaux) et les talwegs que les cours d'eau matérialisent. L'habitat ancien est composé d'unités résidentielles de base qui sont des allées (**nā-pómwó**) sur lesquelles s'alignent les cases du groupe domestique (**pómwó**). Ces allées, situées en bord de rivière ou de mer ou sur les lignes de faites, sont disséminées dans l'espace (et séparées par des distances comprises entre 200 et 500 mètres) de sorte que le terroir donne l'aspect d'une zone d'habitats dispersés et reliés entre eux par de multiples sentiers qui serpentent entre les cultures et les jachères, de faible ou de moyenne durée, nécessaires à la reproduction du système agricole.

Ce n'est pas à l'intérieur du terroir (**mwō-dāamē**) mais du pays (**āmú**) que les terres sont partagées entre unités sociales larges, clans ou groupes de lignages. Cette appropriation foncière qui fait correspondre aux groupes de parenté des portions limitées de l'espace ne se superpose pas aux droits d'usage du sol tels que les

(2) Nous ne reprendrons pas ici les connaissances acquises en matière d'ethnobotanique et d'économie vivrière canaques mais simplement en regard de ces publications (cf. Bibliographie), les éléments qui peuvent apparaître comme des précisions, des compléments d'information ou des hypothèses.

(3) Les termes vernaculaires de cet article sont donnés en langue **cēmūhi**, (langue à tons parlée dans la région de Touho, côte est); et notés selon la transcription proposée par J.C. Rivierre, 1980.

(4) Nous entendons ici « terroir » au sens où G. Sautter et P. Péliissier, 1964, définissent ce terme : « ... » la portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence ».

(5) Pour une explication des dimensions plus politiques de cette notion, cf, A. Bensa et J.C. Rivierre, 1982 (1^{re} partie).

exercent les unités familiales appartenant à ces groupes. Le relevé des parcelles montre qu'à l'intérieur d'un espace approprié par un clan ou un segment de clan des individus d'identités sociales très différentes cultivent. En effet, les droits d'usage circulent le long des liens d'alliance (matrimoniale ou politique) et d'agnation. Chaque famille et chaque individu dispose, en fonction des relations sociales qu'il maîtrise, de plusieurs possibilités d'accès à des terres situées en divers lieux dont certains peuvent se situer à l'extérieur du « pays » (*āmú*) de résidence. C'est une stratégie essentielle que de pouvoir cultiver ici ou là, autant selon les besoins que selon les alliances dont on peut se prévaloir. Chaque clan ou groupe de lignages se réfère à des terres (6) qu'en général il n'occupe ni ne cultive; à l'inverse, les mêmes groupes peuvent travailler des terres dont ils n'ont qu'un droit d'usage. Cette singularité qui correspond à une grande mobilité, tend à ancrer chaque unité sociale à la fois dans son lieu de résidence et à l'extérieur de celui-ci. Ainsi un même groupe couvre un vaste champ social et spatial.

*
* *

Le *mwō-dāamē* ou terroir est quasi autonome sur le plan économique, social et politique. Il comprend, outre les unités résidentielles déjà évoquées :

1) Des espaces de prédation : trous d'eau dans la rivière et/ou portion de récif appropriée, zone aménagée en forêt (laies) pour la chasse (roussettes, volatiles divers), zones de cueillette et de collecte (fruits, tubercules sauvages, bois de charpente et de chauffage).

2) des espaces agricoles répartis à flanc de versant ou en fonds de vallée et plus ou moins élaborés quant aux techniques mises en œuvre :

a) des parcelles sous pluie, ouvertes :

- en forêt et grossièrement aménagées, plantées de racines et tubercules divers, de cannes à sucres, bananiers, etc.
- à proximité de l'habitat et plus travaillées (mêmes tubercules, brèdes, piments).

b) des parcelles irriguées (tarodières d'eau en terrasse ou en fond de vallée) ou drainées (ados d'ignames).

*
* *

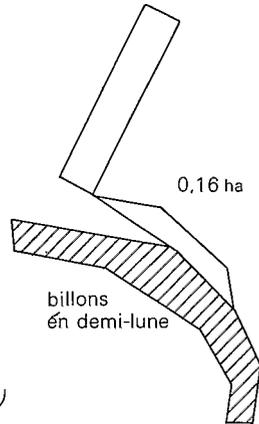
L'unité de production est la famille nucléaire plus ou moins élargie. Chaque membre de la famille met en culture une ou plusieurs parcelles. Sur chacune d'elles sont associées à une plante dominante d'autres espèces végétales comestibles (7). L'autonomie économique de l'unité familiale est ainsi assurée.

Pour la culture de l'igname, la quantité de travail à investir est variable, selon que la parcelle (quel qu'en soit l'aspect) est ou non édifiée sur les traces d'un ancien

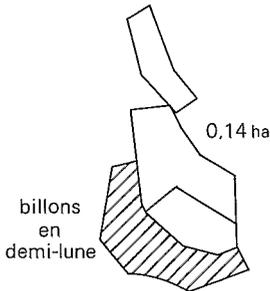
(6) Cette référence est constitutive de l'identité du clan et de chacune de ses unités. Il lui correspond un droit de contrôle rituel et un droit d'appropriation.

(7) cf. Figures 1 et 2.

515 pieds d'igname
360 pieds de manioc
68 pieds de taro d'eau
pieds de taro sec
107 pieds de pois d'Angole (ou ambrevade)
88 pieds d'haricot
339 bananiers
14 "pommiers canaques"
8 orangers
93 pieds de canna



(les chiffres avancés sont parfois approximatifs)



1 000 pieds de manioc
575 pieds d'igname
30 pieds de patate douce
110 pieds de pois d'Angole (ou ambrevade)
20 pieds d'haricot
10 bananiers
50 pieds de canne à sucre
30 pieds de chou-chine
83 pieds de canna

0 50 m

FIG. 1 - Zone de petite production vivrière mélanésienne - inventaire de parcelles avec types de champs en billons (tribu de Netchaot).
(d'après B. ANTHEAUME, Utilisation du sol, planches 29-30 Atlas de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances. ORSTOM, 1981).

billon longiligne de plusieurs hectomètres (8). De même pour le taro irrigué, aujourd'hui de plus en plus rare, la reprise de parcelles laissées en jachère représente un investissement en travail moindre que l'édification de nouvelles surfaces. Il semble en outre que, pour les travaux agraires *stricto sensu*, l'entraide entre producteurs - encore mal connue - n'ait jamais excédé les cadres du groupe domestique auquel l'unité familiale appartient. Les activités de chacune des unités sont cependant coordonnées entre elles au sein du terroir (**mwō-dāamē**) et parfois même du pays (**āmú**) : les unités de production se réfèrent pour la mise en œuvre de chacun des travaux du cycle agraire à l'activité rituelle de magiciens spécialistes, chacun individuellement responsable (**āapwihī-n**) de la croissance d'une plante (igname, taro), de la venue de la pluie ou du soleil. Le « chef » (**dāamē**) peut être

(8) L'observation des photographies aériennes et l'enquête de terrain révèlent l'existence de ces surprenants billons qui peuvent s'étirer sur plusieurs centaines de mètres, grimant les collines dévalant les versants, serpentant dans le terroir et cheminant même d'un terroir à l'autre à l'intérieur du pays (**āmú**).

associé à cette ritualisation du calendrier en étant invité à inaugurer d'un geste chacun des travaux successivement effectués. Au terme du cycle, il recevra les produits vivriers de prémices : en les mangeant, il marquera, pour toutes les unités de production du terroir, le début des récoltes.

La consommation se réalise quotidiennement au sein de la famille nucléaire ou du groupe de familles de la maisonnée (**pómwó**). Parce qu'une grande partie des ignames et des taros d'eau - tubercules très valorisés socialement - est destinée

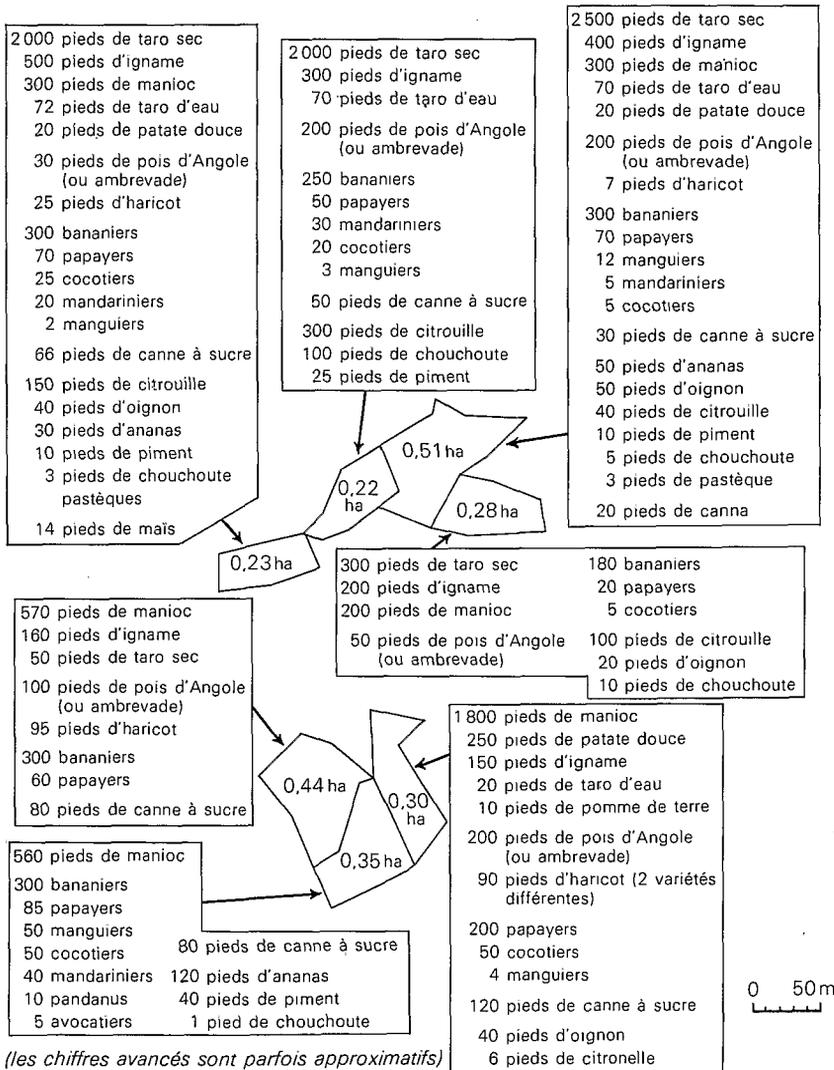


FIG. 2 - Zone de petite production vivrière mélanésienne - inventaire de parcelles défrichées en forêt (tribu de Netchaot).

aux échanges non-marchands qui, quel qu'en soit le volume, prennent toujours une forme cérémonielle, on peut supposer que la production excède les besoins de la consommation sans toutefois y correspondre nécessairement (9).

L'échange s'effectue selon le principe de la stricte équivalence de produits identiques : ignames contre ignames, monnaie de coquillages contre monnaie de coquillages (10), etc. C'est dire sa dimension résolument plus sociale que nutritionnelle. Ainsi dans cette circulation, il n'y a pas substitution d'un type de produit à un autre mais simplement transfert du même produit d'un échangiste à l'autre. A l'occasion de ces échanges qui prennent un temps considérable, des discours sont prononcés, les liens entre partenaires réaffirmés et une compétition apparaît : elle ne se fonde pas sur la quantité des biens échangés mais reste essentiellement fonction des toponymes et patronymes évoqués dans des formules, des récits, des discours, toujours porteurs de stratégies visant à maximiser le profit symbolique auquel l'orateur peut prétendre en manipulant ces références. Les échanges cérémoniels ont lieu en toute occasion de rencontre; ils prennent une dimension particulièrement importante lors des rassemblements cérémoniels (**hwēnādō**) : mariages, deuils... (11).

*
* *

L'autonomie des unités de production, l'équilibre dans la répartition des terres entre clans, comme dans les échanges coexistent avec la reconnaissance de relations socio-politiques hiérarchiques : on distingue en effet le rang des « chefs » (**dāamē**) de celui des « sujets » (**cāa mé áó**) qui doivent soutenir, glorifier ceux qu'ils ont installés comme « chefs ». Mais ces rangs sont relatifs : on peut être à la fois « chef » et « sujet » selon le cadre de référence en regard duquel on se situe. Par exemple, l'arrivée d'un étranger peut conduire les premiers arrivants à céder la position de « chef » et rejoindre les « sujets » du groupe local (12). Aucune position n'est donc unilatérale ni détenue une fois pour toutes; le statut de chaque groupe s'acquiert provisoirement au terme de stratégies qui aboutissent à l'élaboration d'une identité sociale faite de l'histoire des déplacements et des séjours du groupe dans diverses agglomérations résidentielles.

En tant qu'idéologie politique, la hiérarchie « sujets/chefs » (**cāa mé áó/dāamē**) masque les modalités complexes et diffuses de l'exercice de l'autorité, l'atomisation profonde du corps social comme le jeu des compétitions qui le

(9) Aujourd'hui, la ration alimentaire quotidienne comprend une part importante de produits vivriers ou commerciaux d'usage non ritualisé : manioc, patates douces, riz acheté, etc.

(10) Faite de morceaux de coquillage enfilés et attachés à une tresse en poil de roussette ou à une pièce de bois sculptée, le **ádi** circule de façon très ritualisée dans tous les échanges cérémoniels d'une certaine importance. Sa couleur, sa dimension, sa finesse et les circonstances de sa mise en circulation figurent parmi les déterminants de sa valeur et de sa signification (cf. Leenhardt, 1930).

(11) Il existait aussi une forme d'échange complémentaire aux dimensions économiques plus affirmées entre groupes maîtrisant des écosystèmes différents : le **jēnēp** où s'échangeaient des produits distincts (poisson contre igname par exemple).

(12) Les modalités d'insertion du « chef » dans le groupe local sont analysées *in* (Bensa, Rivierre, 1982, 1^{ère} partie).



PHOTO 1. - Traces d'ados d'ignames en fond de vallée (Anciennes cultures drainées)

Photo B. ANTHEAUME



PHOTO 2. — Traces de tarodières dans un terroir de la chaîne centrale (Anciennes cultures irriguées).

Photo B. ANTHEAUME

traversent et parfois le bouleversent. Aux rangs de « chef » (**dāamē**) et de « sujets » (**çaa mé áó**) peuvent correspondre, pour les groupes ou les individus, des situations concrètes de pouvoir et de prestige extrêmement variables : on trouve, par exemple, des « chefs » (**dāamē**) personnages de haut rang, relativement faibles, peu entourés et en proie à des difficultés d'implantation, et des « sujets » (**çaa mé áó**) bien implantés, puissants et drainant dans leur mouvance quantité de groupes parmi lesquels celui d'un « chef » (**dāamē**) chargé de manifester leur réussite. A l'inverse, des ensembles politiques importants peuvent s'effriter et voir leurs unités constitutives se disperser. Si donc l'organisation politique, dans sa dimension idéologique, se structure autour de l'axe « chef/sujet » (**dāamē/çaa mé áó**), ses modalités pratiques de fonctionnement rompent l'apparente rigidité de ce cadre formel. Rang et puissance ne se superposent pas nécessairement : l'un et l'autre sont en partie inscrits dans l'histoire du groupe, en partie acquis au terme toujours temporaire, de pratiques compétitives permanentes. Parmi elles, quels rôles jouent les rapports à la terre et à la production vivrière ?

* *

Pour les stratégies d'acquisition et de maintien d'un rang élevé et/ou d'une certaine puissance politique, l'accumulation de droits fonciers, c'est-à-dire de terres dont on peut revendiquer l'appropriation ou l'usage, n'est d'aucun effet décisif. De même la richesse en parcelles cultivées et en tubercules récoltés n'est pas le support

du rang ou du pouvoir. *L'appréciation du rapport au monde matériel met l'accent sur la circulation plutôt que sur la production des biens* : la circulation par dons et contre-dons, prêts sans intérêts ou legs sans contrepartie dans le moment, des terres, des produits, des enfants (adoptions temporaires ou définitives), des biens précieux (« monnaie » de coquillage, haches de jade, etc.), des hommes et des femmes, exprime principalement des relations sociales héritées, acquises ou en cours d'acquisition. Dans une société aussi compétitive mais où rang et puissance ne coïncident pas, la perpétuation des positions passe moins par le déploiement d'une activité économique que par celui d'une activité sociale intense et symbolique (alliances de mariage, échanges cérémoniels, discours et récits légitimants) à travers laquelle chacun cherche à contrôler la reproduction des groupes, la transmission ou l'amélioration des rangs et des droits. Si l'économie vivrière interfère avec ces pratiques ce n'est pas par la capitalisation et la redistribution inégale des biens produits, processus sans influence sur les rangs acquis autrement ; mais à travers l'organisation ritualisée du cycle de production sur une échelle dépassant le cadre de l'unité domestique : le système de rites et d'interdits qui assure la réussite des activités prédatrices et horticoles est contrôlé par ceux qui déterminent un rang élevé dans le terroir du fait de leur implantation ancienne. Ces premiers occupants régulent et coordonnent l'acquisition et la production des biens vivriers en maîtrisant les magies horticoles (et cynégétiques), expression et confirmation de leur ancienneté dans le groupe local. Leur pratique, autant économique que symbolique, est aussi politique puisqu'elle peut les conduire à installer au centre des rituels agraires un personnage nommé **dāamē**, « chef ». Cet emblème vivant, garant de la cohésion du terroir, est chargé de rendre publique l'orchestration du calendrier économique — rituel contrôlé par les magiciens — premiers arrivants qui, en regard du **dāamē** (« chef ») montré et mis en avant, se tiennent en retrait.

L'organisation de la production, en fonction de ces magies propitiatoires et coordonnatrices, détenues par les anciens du terroir, dégage un certain nombre de positions fortes qui servent de support à l'élaboration et à l'expression des rangs au sein de l'organisation politique.

*
* *

La compréhension de « l'économie » vivrière canaque passe toujours à la fois par l'étude des modalités actuelles de maîtrise de l'espace (introduction à une appréhension de la maîtrise ancienne) et par la prise en compte des formes d'organisation sociale dans laquelle elle s'insère.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTHEAUME B., 1979. — « Dualité ou complémentarité ethnique ? L'occupation du sol dans la basse vallée de la Houailou (Nouvelle-Calédonie) », Paris, Editions Technip, *Photo-interprétation*, 79-3.
- ANTHEAUME B., 1981. — « Utilisation au sol », Notice et Carte, Paris ORSTOM, *Atlas de Nouvelle-Calédonie et Dépendances*, Pl. 29-30.
- Atlas de Nouvelle-Calédonie et Dépendances* — 1981, Paris, ORSTOM.
- BARRAU J., 1956. — *L'agriculture vivrière autochtone de la Nouvelle-Calédonie*, précédée de *L'organisation sociale et coutumière de la population autochtone*, par J. Guiart, Nouméa, Commission du Pacifique Sud, 153 p. ill., index.

- BENSA A., 1977. - « Compte-rendu de l'ouvrage de Claude Meillassoux : Femmes, Greniers et Capitaux », Paris, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXII, pp. 179-187.
- BENSA A. & RIVIERRE J.C., 1982. - *Les Chemins de l'Alliance, L'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie*, Paris, SELAF, 586 p. ill. cartes.
- BONNEMAISON J., 1979. - « Les voyages et l'enracinement. Formes de fixation et de mobilité dans les sociétés traditionnelles des Nouvelles-Hébrides », (Paris, Doin) *L'espace géographique*, n° 4, pp. 303-308.
- BOURDIEU P., 1980. - *Le Sens Pratique*, Paris, Les Editions de Minuit, 475 p.
- BOURRET D., 1974. - *Etude ethnobotanique des Dioscoracées alimentaires (ignames) de Nouvelle-Calédonie, Thèse de Spécialité*, Paris VI, Nouméa, Presses administratives.
- BOURRET D., 1978. - « Etat de l'agriculture vivrière mélanésienne en Nouvelle-Calédonie », Paris, *Journal de la Société des Océanistes*, T. XXXIV, n° 61, pp. 185-193.
- COPPET D. de 1968. - « Pour une étude des échanges cérémoniels en Mélanésie, (Paris-La Haye, Mouton & Cie) *L'Homme*, VIII (4) oct.-déc., pp. 45-58.
- DOUGLAS B., 1979. - « Rank, Power Authority : A Reassessment of traditional leadership in South Pacific Societies, *Journal of Pacific History*, vol. 14, Parts 1 & 2, pp. 1-27.
- DOUMENGE J.-P., 1974. - *Paysans mélanésiens en pays Canala (Nlle-Calédonie)*, Talence, Domaine univ. de Bordeaux, Centre d'Etudes de Géographie tropicale (Travaux et documents de géographie tropicale, 17), 220 p. 50 fig. et cartes, 20 ill. 25 tab.
- FIRTH R., 1939 - *Primitive Polynesian Economy*, Londres, Routledge & Sons Ltd.
- GUIART J., 1969. - « Programme et agriculture en Mélanésie », Paris-La Haye, Mouton & Cie, *L'Homme*, IX, 3, pp. 107-112.
- HAUDRICOURT A.G., 1964. - « Nature et culture dans la civilisation de l'igname : l'origine des clones et des clans, (Paris-La Haye, Mouton & Cie), *L'Homme*, IV (1), janv.-avril, pp. 93-104.
- LEENHARDT M., 1930. - *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*, Paris, Institut d'ethnologie, (Travaux et Mémoires de l'Institut d'ethnologie, VIII), 265 p., 36 pl., et 2 cartes h. texte.
- MEILLASSOUX C., 1975. - *Femmes, Greniers et Capitaux*, Paris, Maspéro.
- PANOFF M., 1980. - « Objets précieux et moyens de paiement chez les Maenge de Nouvelle-Bretagne », Paris-La Haye, Mouton & Cie, *L'Homme*, XX, 2, avril-juin, pp. 7-37.
- RIVIERRE J.-C., 1980. - *La Langue de Touho. Phonologie et Grammaire du cèmuhi (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, SELAF, (Tradition orale, 38) 363 p., 2 cartes.
- SAHLINS M., 1958. - *Social Stratification in Polynesia*, Monography of the American Ethnological Society, Seattle : University of Washington Press.
- SAHLINS M., 1963. - Poor man, rich man, Big man, Chief : Political types in Melanesia and Polynesia, *Comparative Studies in Society and History*, vol. 5, n° 3, août, pp. 285-303.
- SAHLINS M., 1974. - *Stone Age Economics*, Londres Tavistock Publications, 348 p.
- SAUSSOL A., 1979. - L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie, Paris, Musée de l'Homme (*Public. de la Société des Océanistes*, n° 40) 493 p., cartes, fig., illustr.
- SAUTTER G. & PELISSIER P., 1964. - « Pour un atlas des terrains africains, structure-type d'une étude de terrain, *L'Homme*, IV, 1, pp. 56-72.
- SPRIGGS M., 1980. - Un thème de recherche à approfondir : l'irrigation du taro en Océanie, *Bulletin du Pacifique Sud*, 1^{er} trimestre, pp. 15-18.
- WARD A.W., 1982. - Land and politics in New-Calédonia, *Monographies 2, Dep' of Political and Social Change, Research School of Pacific Studies, ANU, Canberra*, 88 p.